

PER
A-334
V.1
no 3

con

A-334
5690.5
no 256c

B.S.S.

17-4-46

ARCHITECTURE

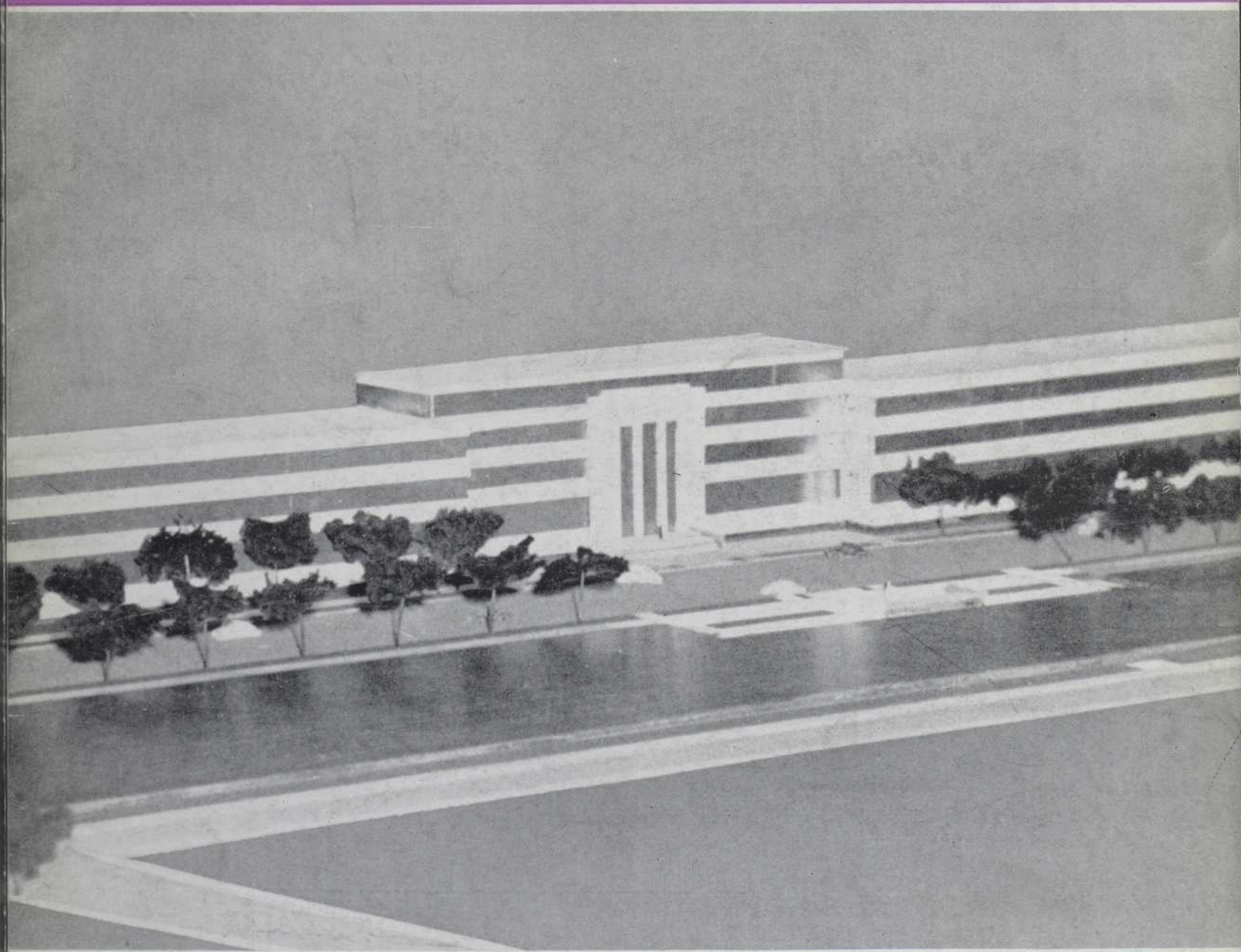
BÂTIMENT • CONSTRUCTION

Février - Mars 1946

VOL. I

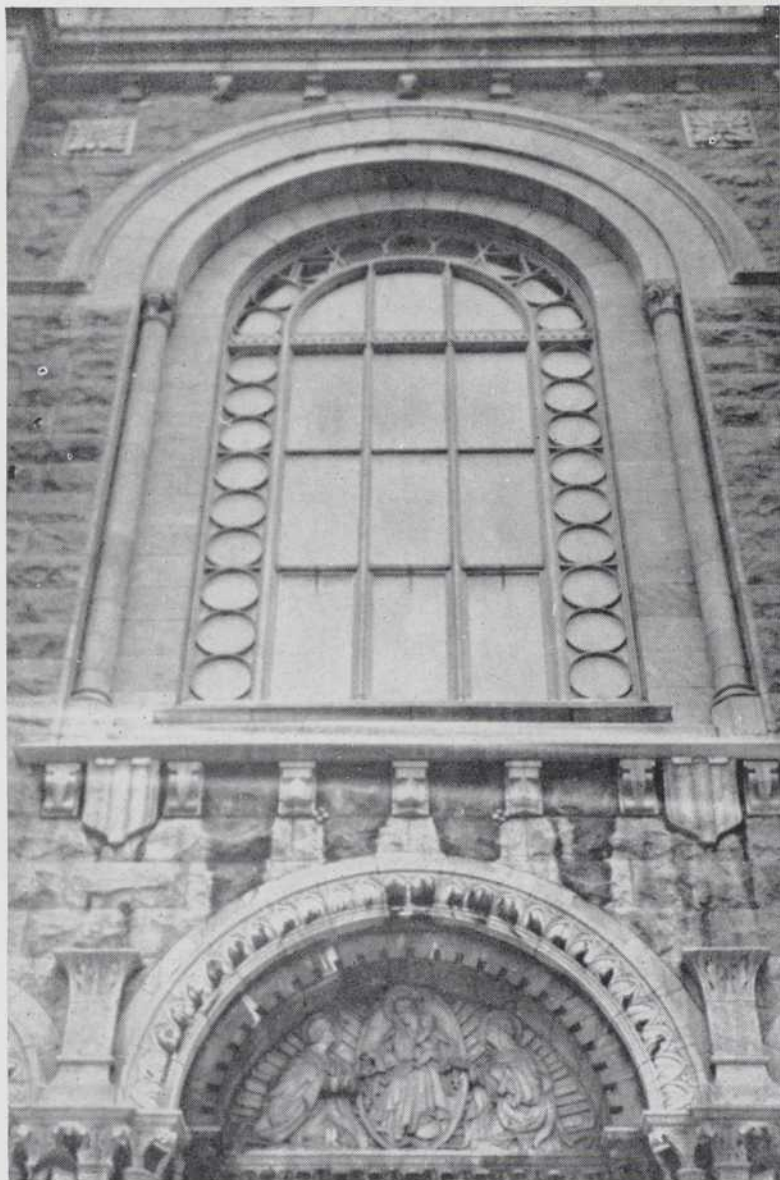
MONTRÉAL

No. 3



JACQUES GRÉBER ET L'URBANISME
•
UN CENTRE DE CULTURE À MONTRÉAL
•
ÉTUDE D'UNE STATION DE MÉTRO

228



Façade de l'église
Notre-Dame-du-Rosaire
Villeray, Montréal

La pierre... le matériau qui demeure

Les plus beaux monuments du monde — ceux qui ont défié le temps et les siècles — les pyramides, les temples antiques, les cathédrales du moyen âge, les palais des rois, tous ces édifices qui font aujourd'hui notre admiration ont été construits en pierre.

La pierre permet aussi bien les ouvrages les plus délicats comme les plus massifs. Dans nos temps mo-

dernes, elle demeure le matériau qui se prête le mieux à la réalisation des chefs-d'œuvre de l'architecture.

L'église de Notre-Dame-du-Rosaire de Villeray, à Montréal, est destinée à servir durant des générations. La pierre employée à la construction de ce superbe édifice provient des carrières de MONTREAL CUT STONE CO. qui a fourni la pierre de nombreuses constructions dans notre province.

Quel que soit le genre de construction que vous projetiez, l'emploi d'une pierre de première qualité vous donnera des dividendes illimités. L'économie, la beauté, la durabilité, voilà les qualités de la pierre fournie par Montreal Cut Stone Co.

•
DEMANDEZ-NOUS
UN ESTIMÉ.

MONTREAL CUT STONE Co.

9305, rue Foucher

DUpont 4891

PAUL-E. CHÂLES — TAlon 2726

ARCHITECTURE

BÂTIMENT — CONSTRUCTION

PER
A 334
18

DIRECTEUR: PAUL-H. LAPOINTE, A.D.B.A., M.R.A.I.C.

CONSEIL D'AVISEURS

Président

EUGÈNE LAROSE, B.A.A., F.R.A.I.C.

Conseillers

HAROLD LAWSON, F.R.A.I.C.

P.-H. DESROSIERS

J.-L.-E. PRICE, M.E.I.C.

AIMÉ COUSINEAU, I.C., B.Sc. A.

GABRIEL ROUSSEAU, B.Sc.(M.I.T.), I.C.

Architecture

ÉMILE VENNE,

Génie Civil

ROMÉO VALOIS, I.C., B.Sc.A.

Urbanisme

CHS-E. CAMPEAU, I.C., B.Sc.A.

ROLAND GARIÉPY, A.D.B.A.

Matériaux

BLAISE BROCHU

Exposition

CARL MANGOLD

Construction

GORDON TARLTON

Règlements

GEO.-E. DE VARENNES, M.R.A.I.C.

Conseiller juridique

Me RAYMOND EUDES, M.P.

Secrétaire de la rédaction

L. SENEAL

Directeur associé

ALBERT TREMBLAY

SOMMAIRE DE FÉVRIER-MARS 1946

VOL. 1 — No 3

ÉDITORIAL : ÉCONOMIE — ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE L'A.A.P.Q. — ÉTUDE D'UNE STATION DE MÉTRO
— M. CHAS. DAVID, PRÉSIDENT DU R.A.I.C. —
UN CENTRE DE CULTURE À MONTREAL — DONNÉES
PRATIQUES — REVUE DE L'ACTUALITÉ
— OPINIONS DES LECTEURS — JACQUES GRÉBER

ARCHITECTURE, Bâtiment, Construction, 510 Edifice Keefer, Montréal.

Pour tous renseignements téléphonez au Secrétariat, ATLantic 1692.

Tarif des abonnements : Une année \$3.00 ; deux années \$5.00

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-PIERRE

FERRONNERIE D'ART

par **ATELIER** enr'g.



Escalier intérieur en acier et bronze forgé.

ATELIER exécute également :

PORTES DE MAISONS — GRILLES D'ESCALIERS — CACHE RADIATEURS
— CLÔTURES — BALCONS — BALUSTRADES — PIEDS DE MEUBLES —
CHENETS — CHANDELIERS — APPLIQUES — ETC.

Travail parfait

Prix modérés

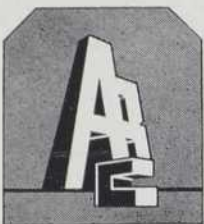
ATELIER

ENR'G.

414, édifice Empire Life

1434 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL — Tél. Lancaster 1472



EDITORIAL

ÉCONOMIE

Ce mot est si souvent oublié dans nos transactions depuis quelques années, qu'on le croirait définitivement rayé de notre langage coutumier. Si les cinq dernières années d'abondance fictive l'ont presque effacé de notre esprit, n'oublions pas que les conditions présentes et futures nous forceront à le réintégrer dans notre vocabulaire. Tous ceux qui sentent le besoin de le mettre en valeur, soit par habitude ou par nécessité, en trouvent une application pratique dans la construction de nos habitations. • Economie ne veut nécessairement dire sacrifice de commodités ou de goût. Au contraire, le choix judicieux et rationnel des matériaux mène inévitablement à un résultat meilleur. C'est précisément dans le développement d'une conception neuve que l'on doit trouver des solutions rafraîchies, pratiques, économiques, tout en assurant un confort et un bien-être légitimes à tout être humain. • Le bon goût ne souffre pas de prodigalité ! la chose la plus simple étant toujours la plus belle — l'architecture est la synthèse de cette maxime. Dans la coordination des proportions, de l'agencement des pièces et du mariage des matériaux employés, l'on trouvera toujours une expression logique de l'économie. • Des gens critiquent avec raison certaines œuvres architecturales trop élaborées, décousues, qui laissent penser que l'auteur s'est adonné à cette prodigalité dénotant un goût peu sûr et frivole. Les conditions qui ont amené la création d'une œuvre doivent être connues du critique sincère. Ce n'est qu'avec de justes connaissances qu'une critique objective peut être faite. La valeur d'une opinion tient surtout de l'intelligence et du jugement de celui qui l'émet. Elle est constructive en autant qu'elle oriente vers une solution meilleure. • C'est pourquoi, le public assujéti à ses propres besoins et intérêts et, en définitive, le critique par excellence, peut émettre une opinion qui doit être considérée. Je dirai même plus, cette opinion doit servir à guider le ton de nos constructions futures. • Le besoin d'économie se fera sentir davantage dans un avenir rapproché, si l'on considère le nombre toujours croissant de gens, — de petits salariés aux plus favorisés — qui désirent posséder leur 'home', une des premières nécessités de l'homme. Mettons donc en pratique cette vertu tout en observant une grande bonnêteté dans toutes nos réalisations. C'est à cette condition seule qu'il y aura équilibre !

Paul Lepoint

JACQUES GRÉBER

L'URBANISME, SYNTHÈSE DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE

•

L'URBANISME compose et harmonise l'ensemble des espaces habités, urbains et ruraux. Il encadre et coordonne tous les actes de la vie collective. Il protège et met en valeur les sites naturels. Il est la substance et l'ornement de l'édifice social. Son œuvre est à la fois constructive et préventive. Suivant les cas, il crée sans bouleverser, améliore et conserve.

Ne traitant aucun problème isolé, et recherchant les solutions totales, il évite les erreurs coûteuses, le gaspillage des travaux superflus ou insuffisants, et l'utopie toujours stérile. Il est, par là même, facteur d'économies et créateur de richesses.

Par la mise en ordre du territoire, et par l'amélioration des conditions d'habitat, de travail, de repos, de bien-être, par l'étude méthodique de la circulation, et par la répartition d'espaces libres, de promenade et de culture physique, l'urbanisme élimine les difficultés de la vie collective et renforce la santé publique.

La statistique démontre qu'il en résulte une régression notable des fléaux sociaux : contagion, morbidité, mortalité, dépopulation, alcoolisme, folie, criminalité, anarchie, avec tous les dangers de convoitise étrangère qu'attire le désordre intérieur.

Le budget de l'urbanisme, si largement qu'il puisse être doté, s'inscrit donc en déduction de ceux qu'un grand nombre de services publics alourdis par les tares sociales : assistance, chômage, justice, police, détention pénitentiaire, et même, partiellement, défense nationale.

Sur le plan constructif, la répartition méthodique des crédits, dus à l'élaboration préalable d'un plan et d'un programme d'ensemble, accélère et augmente le rendement de tous les travaux d'aménagement.

En conséquence, grâce à toutes les disciplines qu'il comporte, l'urbanisme enrichit et protège le patrimoine public et développe la prospérité de toutes les activités privées.

Jacques GRÉBER

•

BRILLANT SUCCÈS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.A.P.Q.



MONSIEUR OSCAR BEAULÉ
président
de l'Association des Architectes
de la province de Québec

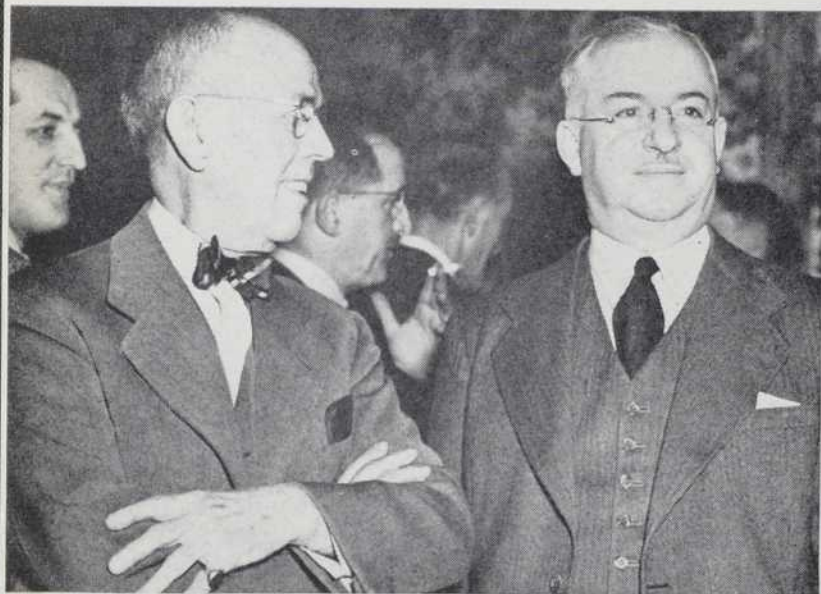
Monsieur Oscar Beaulé, le nouveau président de l'Association des Architectes de la province de Québec, est avantageusement connu dans la vieille capitale. Il exerce sa profession à Québec depuis plus de trente ans. Il est associé à monsieur J.-A. Morissette sous le nom Beaulé et Morissette, 21 rue d'Aiguillon. Membre de l'Institut Royal d'Architecture du Canada, dont il est conseiller pour la province de Québec.

La cinquante-cinquième assemblée annuelle de l'Association des architectes de la province de Québec vient d'être tenue à Montréal, les 25 et 26 janvier derniers. Plus de cent cinquante membres et invités de l'association ont pris part aux différentes manifestations qui ont marqué ces grandes assises annuelles de l'A.A.P.Q.

La réunion s'est ouverte, vendredi, le 25, en l'hôtel Windsor, sous la présidence de monsieur Harold Lawson, de l'exercice de 1945. Les rapports des divers comités présentés au cours de cette réunion révèlent une grande activité durant l'année écoulée.

MM. Ernest Cormier et A. J. C. Paine, présidents conjoints du comité « Membres et bourses d'études » ont rapporté que l'Association compte présentement trois cent quarante membres inscrits au 31 décembre 1945. Il se trouve encore vingt et un membres dans les rangs des Services Armés du Canada. Au cours des douze derniers mois, dix-sept nouveaux membres ont été admis. Cinq membres ont été admis de nouveau et deux se sont retirés. Six membres sont disparus en 1945 : MM. J.-E. Fortin, J. A. Karch, Hugh A. Peck, Marius Dufresne, Marcel Parizeau, L. J. Bigonnesse.

MM. John Bland, Maurice Payette et Lucien Mainguy, présidents conjoints du comité « Urbanisme et Reconstruction » ont fait rapport que le mémoire touchant la Loi de l'Urbanisme avait été étudié de nouveau en 1945, à la lumière des nouvelles conditions résultant de la fin de la guerre et de l'importance de bonnes lois d'urbanisme vu le grand nombre de constructions projeté. Le mémoire a été rédigé en français et en anglais et soumis au Conseil pour être présenté au gouvernement provincial.



Confiants en un avenir prometteur !



Chacun sourit : « C'est de bon augure ».



Trois pionniers du domaine de la construction.

A la séance du samedi avant-midi, sous la présidence de monsieur Beaulé, les rapports des comités ont été étudiés. On a abordé la question d'une contribution plus élevée.



Le banquet annuel, offert dans le Salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor, réunissait une brillante assemblée d'architectes et d'invités. A la table d'honneur on remarquait : L'Hon. Roméo Lorrain, ministre des travaux publics dans le cabinet provincial et représentant du premier ministre de la province ; Le Maire de Montréal, Son Honneur monsieur Camillien Houde ; Monseigneur Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal ; MM. Aimé Cousineau, I.C., directeur de la Division de l'Urbanisme de la Cité de Montréal ; monsieur J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la Cité de Montréal ; monsieur A. D. Ross, représentant la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec ; tous invités d'honneur.

Le conférencier était monsieur George Campbell de la Sun Life Assurance Company qui a donné une causerie sur les résidences à loyers modiques.



Après le banquet, les membres se rendirent à l'Université de Montréal où, le recteur, Monseigneur Olivier Maurault, et monsieur Ernest Cormier, architecte de l'université, leur firent visiter le grandiose édifice érigé sur le flanc du Mont-Royal sous la direction de ce dernier.



PHOTOGRAPHIÉS POUR "ARCHITECTURE"

(A) M.M. Max W. Roth, D. Jerome Spence, A.-J. St-Louis, Ludger Venne. (B) Le maire, M. Camillien Houde, Mgr Maurault, M. Gordon McL. Pitts. (C) M.M. Jack L. Price, Aimé Cousineau, G. E. Campbell.

Une assemblée annuelle de deux jours était une innovation cette année et tous les membres se sont déclarés enchantés d'avoir eu ainsi plus de temps à leur disposition pour étudier les rapports et discuter les questions qui intéressent la profession. Les deux journées du vendredi et samedi ont été à peine suffisantes pour couvrir tous les sujets à l'étude mais le programme avait été bien préparé et tout s'est déroulé rondement.



Au conseil et au comité en charge de l'assemblée annuelle, ainsi qu'au dévoué secrétaire honoraire, monsieur Maurice Payette, et à mademoiselle Duchesne du secrétariat de l'Association, revient le mérite du succès de ces assises annuelles.



L'an prochain, la réunion sera tenue dans la ville de Québec, suivant la coutume d'alterner les assemblées entre la métropole et la vieille capitale.

La cinquante-cinquième année d'activités de l'Association des architectes de la Province de Québec s'ouvre sous de brillants auspices et l'on estime que l'on réalisera de nouveaux progrès au cours de 1946, vu l'intérêt montré par les membres pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la profession et au progrès de l'Association.

• AU CONGRÈS DE l'A. A. P. Q.

(D) M.M. Emile Venne, J. R. Smith, A. J. C. Paine, H. E. Shorey, (E) M.M. Aimé Cousineau, G. E. Campbell, Jack L. Price. (F) M.M. E. I. Barott, J.-O. Asselin, L.-A. Amos.



Le professeur Emile Venne (vu de dos) explique un point!...



Un geste catégorique, suivi attentivement.



La franchise du rire dénote un bon jugement.

Des rapports furent également présentés par les comités suivants : « Législation et règlements », « Bibliothèque et annuaire », « Réception », « Exposition » et « Publicité ». Le rapport des délégués sur le conseil de l'Institut Royal Canadien d'Architecture fut présenté par le secrétaire honoraire de ce comité, M. J. Roxburgh Smith. Le rapport financier, tel que le fait voir le compte rendu du comptable-auditeur, révèle des finances solides.

En ouvrant cette séance, monsieur Harold Lawson, a remercié les membres de s'être rendus en si grand nombre à l'assemblée annuelle. Il a exprimé sa satisfaction de l'excellent travail accompli au cours de l'année par les divers comités. Il rendit hommage aux membres disparus depuis la dernière assemblée annuelle. Monsieur Lawson s'est déclaré très confiant en l'avenir. « Une nouvelle ère de prospérité s'ouvre devant nous », a-t-il dit, « si l'on a soin de donner une orientation appropriée dans les années à venir. »

Au cours des élections qui suivirent, monsieur Oscar Beaulé, de la société Beaulé et Morissette de

Québec, fut élu président ; monsieur A. J. C. Paine, de Montréal, premier vice-président ; monsieur J. C. Meadowcroft de Montréal, trésorier honoraire ; monsieur Harold Lawson, ancien président. Les membres du conseil élus sont : MM. P. C. Amos, Emile Venne, H. Ross Wiggs, John Bland, Paul-H. Lapointe, E.-J. Turcotte, A. T. Galt, Durnford, Henri Mercier, de Montréal : MM. Lucien Mainguy, Roland Dupéré de Québec. Les délégués à l'Institut Royal Canadien d'Architecture sont MM. Maurice Payette, Charles David, J. Roxburgh Smith, P. C. Amos, Harold Lawson, G. McL. Pitts, Oscar Beaulé.

Monsieur Oscar Beaulé a remercié ses confrères pour l'honneur qu'ils lui ont fait de l'élire à la présidence. Il a assuré les membres qu'il continuerait dans la voie de ses prédécesseurs, pour le bon renom de l'A.A.P.Q., et demanda la coopération de chacun. Il a précisé que l'on continuerait, au cours du prochain exercice, à travailler en vue de l'adoption de la loi provinciale d'urbanisme. Il a souhaité la bienvenue aux membres de retour du service dans les Forces armées et a affirmé que l'Association était fière d'eux.



Invités d'honneur au dîner annuel

MM. Harold Lawson, A. J. C. Paine, Son honneur le maire de Montréal, monsieur Camilien Houde, Dom Claude Côté, l'honorable Roméo Lorrain, ministre provincial des Travaux publics, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Oscar Beaulé, nouveau président de l'A.A.P.Q., J.-O. Asselin, président de l'exécutif de la Cité de Montréal.

M. CHARLES DAVID

B.A.A. F.R.A.I.C.

PRÉSIDENT DE L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA



L'Institut royal d'architecture du Canada (R.A.I.C.), a tenu au milieu du mois de février son congrès annuel en la ville de Québec. Les architectes de toutes les provinces canadiennes se sont réunis à cette occasion pour passer en revue les progrès réalisés par la profession au cours de l'année écoulée. De nombreuses séances d'étude et diverses autres manifestations ont marqué ces deux jours de congrès qui a remporté le plus vif succès.

Les élections annuelles des conseillers qui dirigeront l'Institut au cours des prochains douze mois ont été tenues au cours du congrès. Monsieur Charles David, B.A.A., F.R.A.I.C., éminent architecte de Montréal, a été élu président. MM. Johnny Smith, Lawrence Green, A. J. Hazelgove, Murray Brown ont été élus respectivement, 1er et 2ème vice-président, trésorier et secrétaire honoraire. Les conseillers du Québec sont MM. P.-C. Amos, Oscar Beaulé, Harold Lawson, Maurice Payette et Gordon McL. Pitts.

Monsieur Maurice Payette, secrétaire de l'Association des Architectes de la province de Québec (A.A.P.Q.), depuis plusieurs années, a reçu le titre

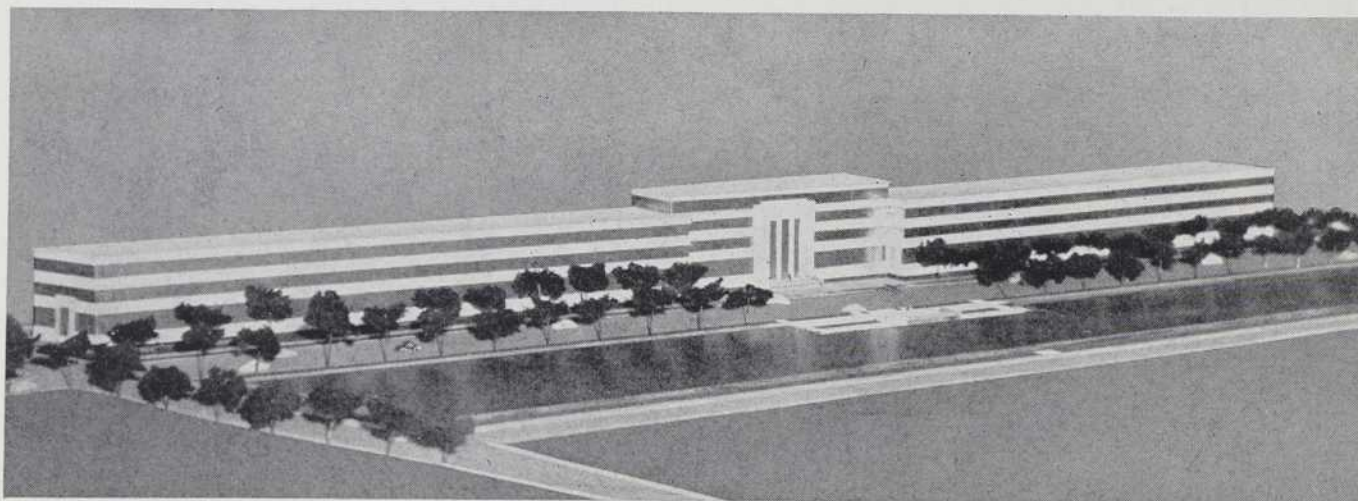
de « Fellow » du R.A.I.C. Les résultats du concours annuel des étudiants en architecture ont été rendus publics au cours du congrès. Monsieur Emilien Bujold, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal a reçu l'une des médailles décernées par l'Institut. Le dîner annuel qui a brillamment clôturé le congrès, fut présidé par l'honorable Adélar Godbout. Le conférencier d'honneur était monsieur Joseph Hudnut, doyen du Graduate School of Design de l'université Harvard. Monsieur Pierre Morency, architecte de Montréal, ancien élève de monsieur Hudnut a remercié le conférencier.

Le problème du logement a été étudié par les architectes au cours de leur congrès. Une résolution a été adoptée par laquelle les membres de l'Institut demandent au gouvernement fédéral de favoriser, au moyen de subsides, la construction d'habitations pour les gens qui n'ont pas de revenus élevés, et d'établir une division du logement et d'urbanisme au sein du ministère de la santé et du bien-être social.

Nos lecteurs trouveront ailleurs dans ce numéro, un résumé des discours prononcés par l'honorable Godbout et monsieur Hudnut.

UN CENTRE DE CULTURE

À MONTRÉAL



L'édifice proposé pour l'Ecole des Beaux Arts, le Gymnase et l'Ecole du Meuble.

Depuis quelque temps, il a été question dans divers milieux d'établir un centre de culture à Montréal, tout comme il est question depuis nombre d'années de créer un centre civique, un centre sportif, etc.

Nous sommes assurés que l'on n'entend point par « centre de culture » plus que ce mot ne veut signifier, suivant le désir même des promoteurs. En effet, on désignerait sous ce nom, un groupe d'écoles spécialisées de la province, conservant chacune leur autonomie et leur entité propre.

Pourquoi les grouper ainsi dans un même quadrilatère ? Bien des raisons viennent appuyer le projet global proposé par monsieur Louis-Philippe Beaudoin, directeur de l'Ecole des Arts Graphiques et l'un de nos animateurs connus pour l'avancement et le développement de nos écoles professionnelles spécialisées. Presque toutes les écoles comprises dans le projet, entre autres, l'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole du Meuble, l'Ecole des Arts Graphiques, le Conservatoire, ont besoin d'un agrandissement de leur cadre et d'un développement attribuables aux besoins et aux exigences d'une société toujours en évolution.

Un argument favorable au projet, c'est le fait qu'il réunit ces écoles dans un même endroit, pour une plus étroite collaboration et une meilleure coopération dans le domaine de l'éducation. L'échange d'idées qui naturellement découlerait du groupement de ces quatre grandes écoles dont le trait commun est l'Art, ne peut être que véritablement apprécié par la communauté canadienne ; la relation entre les étudiants de ces diverses écoles serait un excellent élément pour l'organisation d'une société harmonisée, mieux coordonnée.

La valeur de notre culture spécialisée serait également plus reconnue par l'étranger qui, par une visite de toutes les écoles, ne constaterait que de l'Art canadien partout ; en musique, en peinture, en sculpture, en architecture, dans l'artisanat et dans le caractère imprimé.

L'endroit proposé pour l'érection de ce centre favoriserait grandement l'expansion de studios d'art, de bibliothèques, de maisons de musique et d'éditions. Au point de vue économique, toute une ville d'artistes se créerait dans les alentours de cet emplacement.

Le site est aussi propice à la construction d'un poste de radio gouvernemental ; celui-ci est une nécessité pour la province et la métropole se doit de favoriser la réalisation du projet dans son sein.

ÉCOLE DU MEUBLE ►

— GYMNASE — ►

— BEAUX - ARTS — ►

L'établissement d'un gymnase central moderne s'impose dans le quartier dépourvu d'un milieu récréatif sain pour notre jeunesse. Donnons à nos jeunes ce qu'ils désirent et ils nous manifesteront leur reconnaissance par leurs efforts pour devenir de bons et honnêtes citoyens.

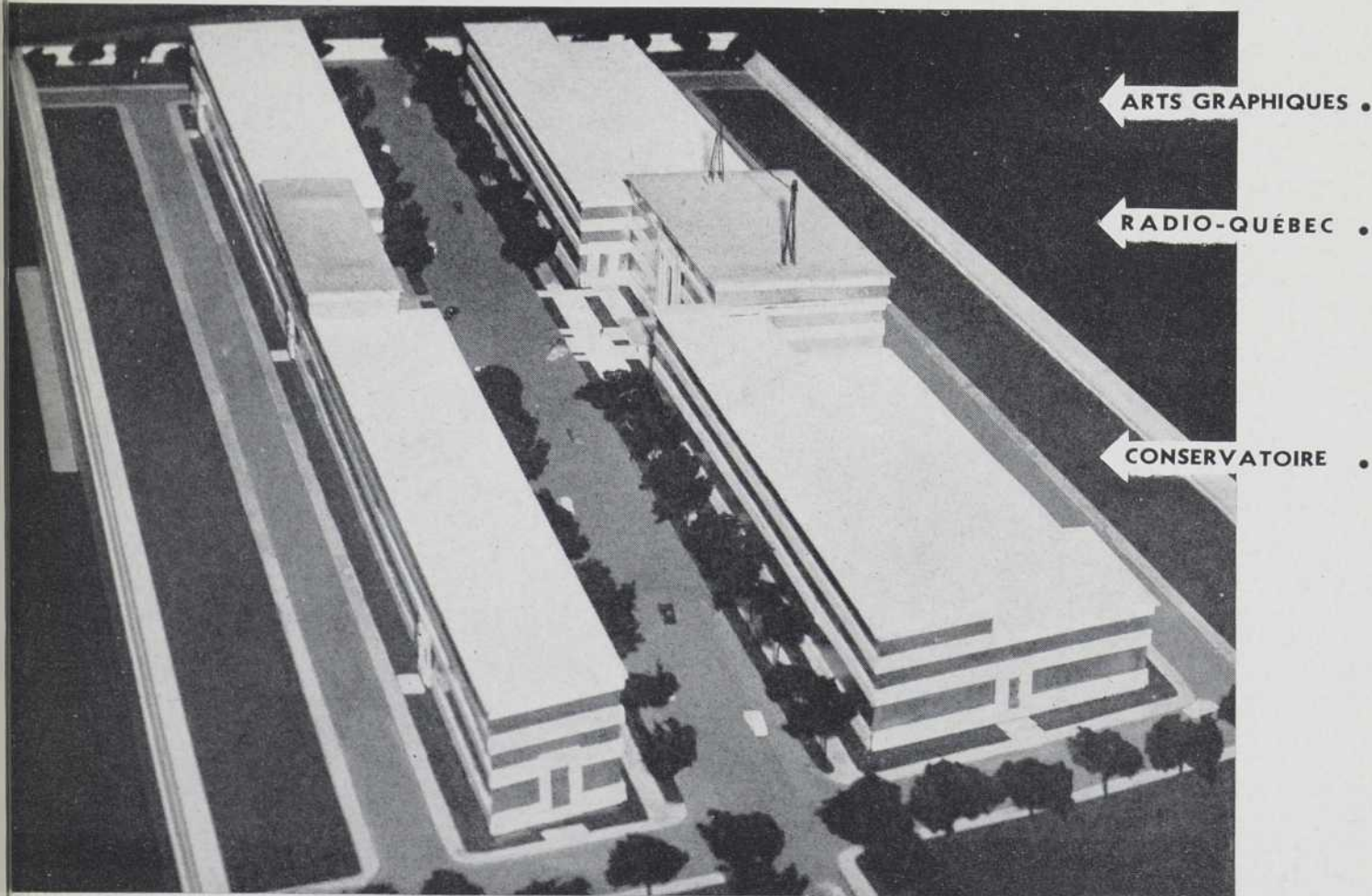
Dans le plan, il est entendu que le rez-de-chaussée ou le soubassement servirait exclusivement à un service public de stationnement. On résoudrait ainsi dans une large part le problème aigu de la circulation dans ce quartier d'affaires.

On peut s'objecter, en général, contre l'agrandissement matériel des institutions mais nous n'en voyons point la raison. Et nous prenons comme exemple la fondation de l'Ecole Technique de Montréal, il y a trente ans. La population de la métropole comptait alors un peu plus de 300,000 citoyens. En bien des milieux, on avait critiqué le projet qualifié « d'éléphant blanc », sans vouloir reconnaître la prévision et la sagesse des fondateurs qui, eux, tenaient compte de l'accroissement normal et du développement futurs de la métropole. Aujourd'hui, cette même école est déjà trop petite et ne suffit plus aux besoins de l'heure. Il en est ainsi pour les écoles ci-mentionnées ; et on ne peut que remercier les éducateurs de prévoir les besoins de Montréal dans un quart de siècle.

Il ne faut pas croire cependant le projet officiellement accepté ; ce n'est qu'une proposition soumise à l'étude des autorités intéressées et portée à l'attention du public en général.

Nous désirons, comme éducateurs, apporter notre modeste contribution au développement culturel de notre société, et à l'accroissement de notre influence intellectuelle. Nous souhaitons que l'idée fasse son chemin. L'Honorable Omer Côté, secrétaire de la province, a heureusement approuvé le projet dans son principe et il est prêt à y apporter les améliorations nécessaires s'il y a lieu ; l'importance que sa faveur donne au projet augure bien pour sa réalisation.

Vue d'ensemble des édifices du centre de culture, sur la rue Berri, entre les rues Démontigny et Ontario.



UNE STATION CENTRALE DE MÉTRO

UNE AUTRE ESQUISSE-ESQUISSE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS • POUR JUGER
D'UNE ESQUISSE-ESQUISSE. • AVANT TOUT COMPRENDRE LE PROBLÈME
POSÉ. • CE QU'IL FAUT CONSIDÉRER DANS UNE STATION DE MÉTRO.

par ÉMILE VENNE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR SE COMPRENDRE :

Pour juger d'une esquisse-esquisse sâinement, il ne faut pas souffrir de la maladie courante qui cherche partout et toujours des chefs-d'œuvre. La volonté de l'extraordinaire et la frénésie de l'épate désorientent bien des cerveaux. Le déséquilibre et la folie peuvent parfois produire des œuvres curieuses, intéressantes mêmes, en certains domaines. En architecture, la première qualité doit être l'équilibre et surtout le bon sens.

Et rappelons que dans un travail d'étudiant, et principalement lorsqu'il s'agit d'une esquisse-esquisse d'architecture, travail de courte durée — pensé, exécuté comme sous pression —, le bon sens consiste à se plier dès l'abord aux conditions absolues du problème proposé, d'inventer si l'on peut, une solution valable ; de rappeler si l'on ne peut l'inventer une solution valable connue.

La première chose qu'un élève doit accomplir dans un concours, c'est de montrer qu'il comprend le problème posé. Si son imagination ne lui fournit rien qui vaille, l'élève a ce droit d'indiquer qu'il connaît une belle ou bonne solution. La signature au bas de son travail peut assurer que l'élève a compris d'abord, puis résolu le problème lui-même avec per-

sonnalité ; d'un autre côté, l'élève par sa signature marque seulement qu'il a découvert ou qu'il connaît une solution mise en œuvre par un autre ; il indique alors qu'il a compris et que, s'il ne sait lui-même en douze heures, inventer, il sait toutefois choisir juste. C'est préférable de répéter une bonne solution que de produire une stupidité. Le pasteur, qui avait à donner des sermons à ses ouailles et, se connaissant incapable d'un beau discours, apprenait par cœur les sermons d'un grand orateur puis les récitait avec enthousiasme, agissait très bien. Ses auditeurs entendaient ainsi de belles pensées bien exprimées et, c'était pour eux beaucoup plus effectif que d'endurer les pauvres homélies que le brave homme ne parvenait qu'avec peine et misère à rabibocher ensemble.

En architecture, quoiqu'on en ait de la morbide rage de la nouveauté ou de l'originalité à tout prix, il vaudra quand même mieux *copier*, oui ! copier une œuvre réussie que d'imposer à la société une horreur, une erreur. Plutôt que d'exécuter un mauvais plan sous tous rapports, il vaut mieux encore en copier un qui soit bien. Les architectes McKim, Menn & White n'ont pas hésité à *copier* dans certains cas, ligne pour ligne, moulure pour moulure, des œuvres célèbres ou indiscutées. On le leur a reproché. A tort.

On serait donc injuste de condamner un élève qui doit d'abord comprendre, de faire la même chose. Bien entendu, dans l'échelle des valeurs, il faut tenir compte de la différence — elle est de taille — entre le travail original et le travail de copie. Celui qui invente a plus de mérite, il a tous les mérites. Mais dans un jugement d'esquisses, il s'agit de montrer les solutions qui répondent au problème. Si l'élève n'a su que choisir en ses souvenirs ou parmi les documents une solution qu'il ressort toute crue, on doit dire si la solution est bonne ; par ailleurs, la note peut être fort différente, mais cela est une autre histoire. Il est évident que c'est assez sot de la part d'un élève, comme d'un architecte, comme de quiconque d'être satisfait de répéter ou de réfléchir seulement comme un miroir.

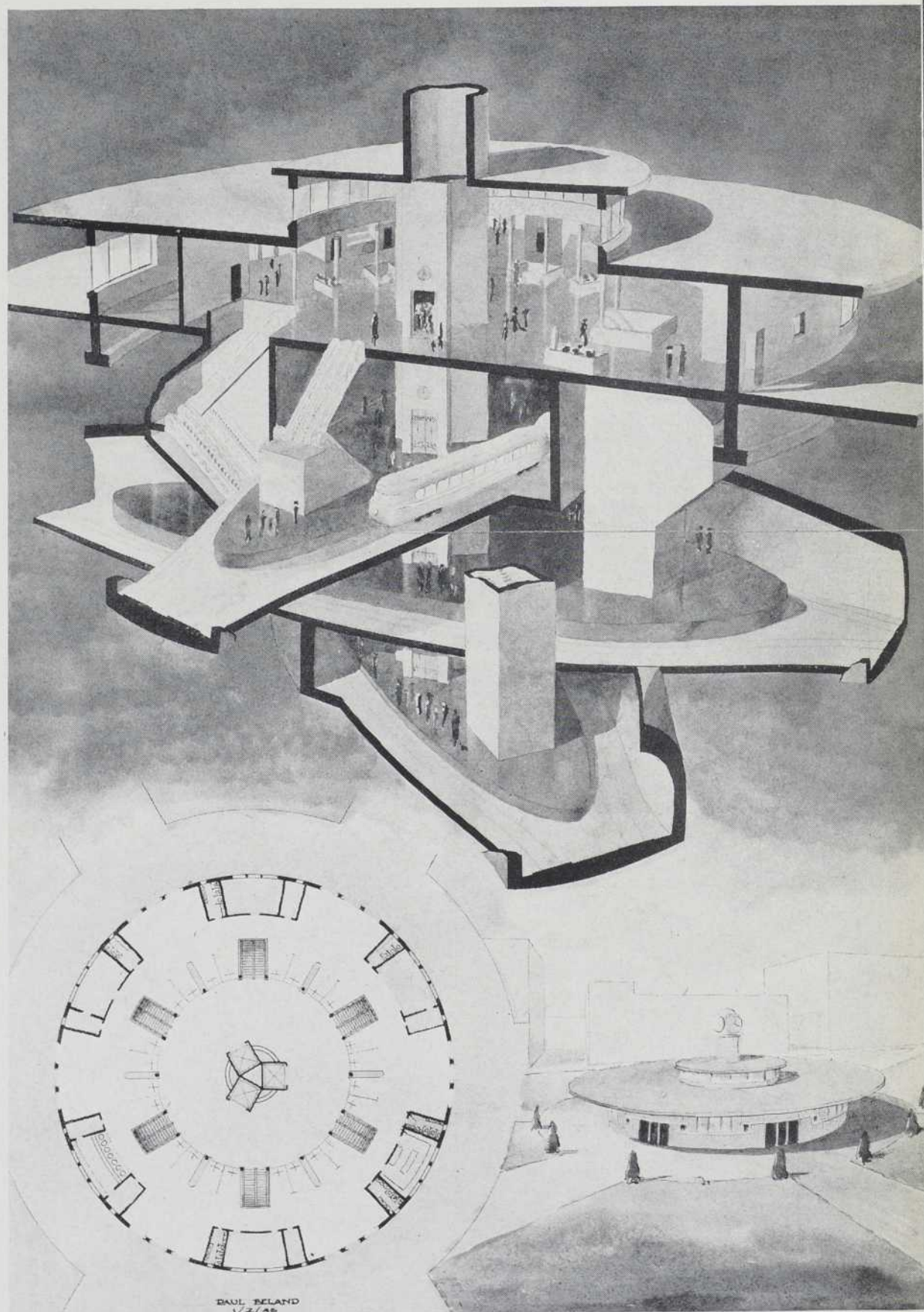
Ces considérations rendront clair pourquoi il n'y a pas lieu dans la critique d'une esquisse-esquisse, d'examiner autrement que des qualités intrinsèques des solutions proposées. Tant pis si l'auteur n'a pas fourni une œuvre de son cru — si le cru est bon ! — si elle résout le problème, on doit dire qu'elle le résout. Aux chagrins de rechercher des paternités. Chacun saura bien, en temps utile, faire la saine part des choses, la véritable attribution de la valeur personnelle. Et après tout : « Honni soit qui mal y pense ! »

(suite, page 16)

2ème VOIE ➡

1ère VOIE ➡

3ème VOIE ➡



Esquisse de M. Béland étudiant en architecture
de l'École des Beaux-Arts de Montréal

Cela devait être dit afin d'éclairer la lanterne. Et sans établir de rapport direct avec la critique suivante.

•

L'ESQUISSE-ESQUISSE : UNE STATION CENTRALE DE MÉTRO

Le problème à résoudre, limité par le programme, était d'une part une organisation de circulation à rez-de-chaussée en liaison avec trois voies souterraines, à des niveaux différents ; d'autre part une question de façade expressive.

Dans une station de métro, on doit considérer deux courants de circulation : au départ ; à la sortie. Les sorties doivent être combinées de sorte à éviter les rencontres avec les arrivées, aux heures d'affluence. Les accès aux lignes doivent être

faciles à repérer, divisant rapidement la foule. Le principe : trois lignes, trois accès de départ, trois sorties, escaliers, escaladeurs et ascenseurs ; la vente des billets, centrale.

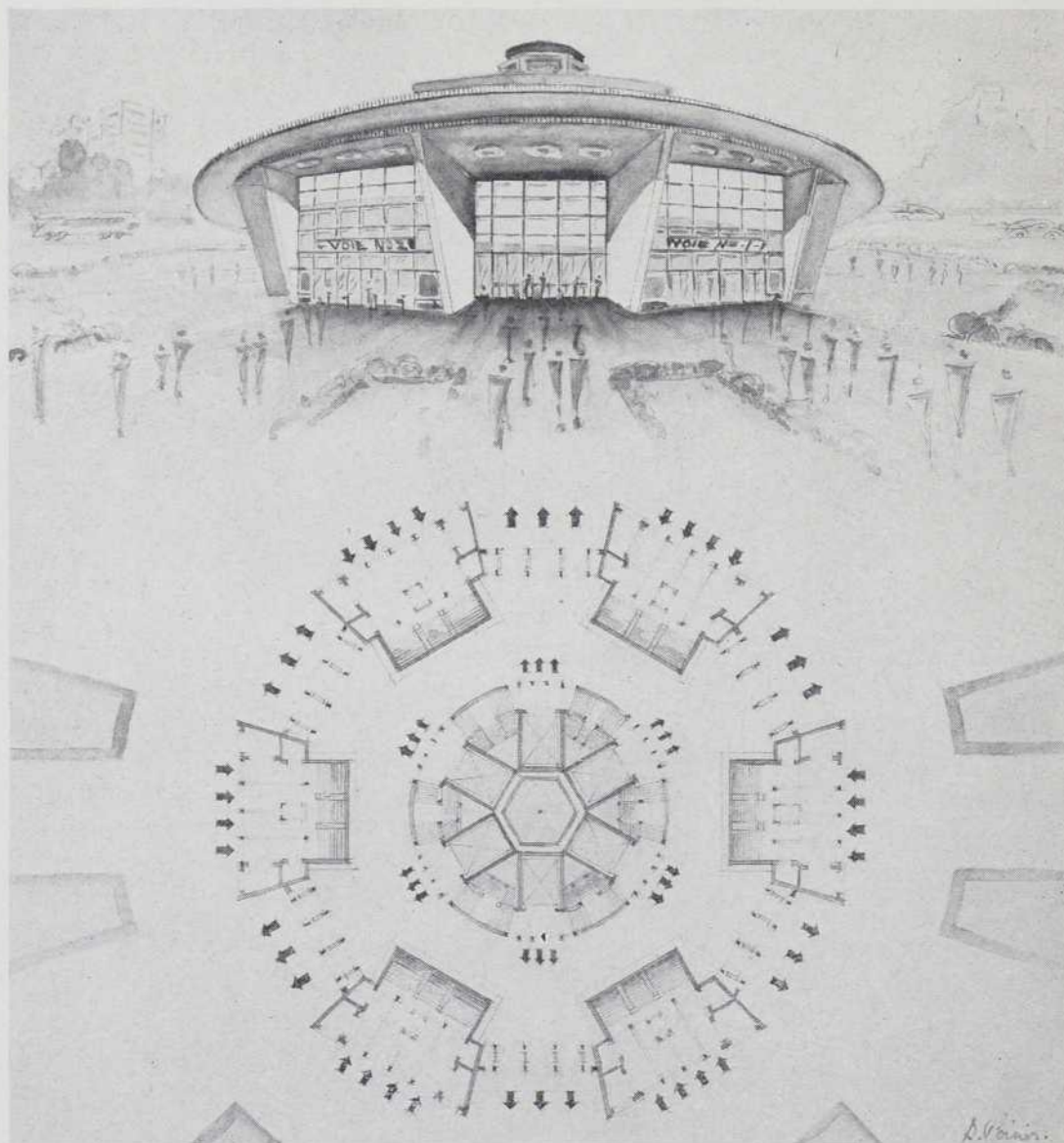
Aucun des concurrents n'a fourni de solution vraiment complète. L'esquisse de M. Béland est retenue parce qu'elle a une certaine verve et qu'elle indique une bonne compréhension du mouvement général et fluctuant des foules, une liaison claire avec les voies du chemin de fer. Le groupement des ascenseurs au centre est une faute, c'est la vente des billets qui devrait en occuper la place. Une autre faute, c'est le déversement des escaliers de sortie vers le centre. Il suffirait d'en renverser le sens, toutefois, pour rendre le plan viable, très souple et très commode. Le hall deviendrait alors très intéressant avec sa vastitude. La façade serait sus-

ceptible de caractère. C'est en somme une bonne, intelligente étude.

L'esquisse de Monsieur Poirier montre, en plan, un sentiment général assez juste de la solution. Ce plan est malheureusement un peu encombré et l'on y signalerait les mêmes fautes qu'au précédent, un peu aggravées. Il y manque aussi l'aise et l'espace. Un calque ou deux permettraient vite de le rendre très viable. La perspective suggère un édifice qui pourrait avoir fière allure et beau caractère. Elle se signifierait vraiment comme un centre de circulation.

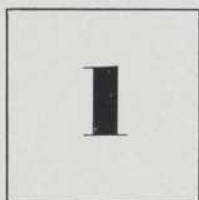
Le rendu est un peu lourd dans les deux cas.

Les deux esquisses sont retenues parce qu'elles indiquent une compréhension du problème, sont susceptibles d'originalité et qu'avec peu de peine s'amélioreraient de fort intéressante façon.



Esquisse de M. Peirier

DONNÉES PRATIQUES D'A.B.C.



LA CITÉ DE MONTRÉAL MODIFIE DEUX RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION

Parmi les divers règlements municipaux qui régissent la construction des bâtiments dans Montréal, il en existe deux qui ont fait récemment le sujet d'une étude approfondie de la part du service d'urbanisme.

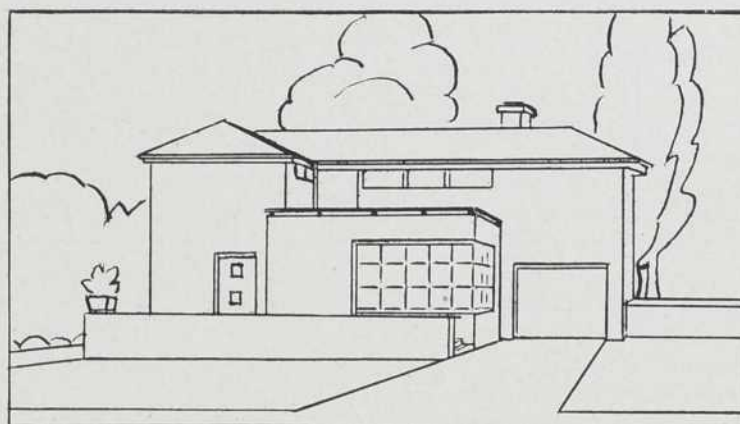
En vertu de ces deux règlements qui portent les numéros 1264 et 1265 et qui concernent réciproquement les quartiers Notre-Dame-de-Grâces et Mont-Royal, la hauteur minimum des maisons unifamiliales était fixée à vingt-cinq pieds. En outre, ces maisons devaient comporter deux étages et l'étage supérieur devait avoir

la même superficie que le rez-de-chaussée. Par contre, le règlement permettait que des dépendances d'un seul étage, comme, par exemple, les garages, soient adjointes au corps principal de l'habitation.

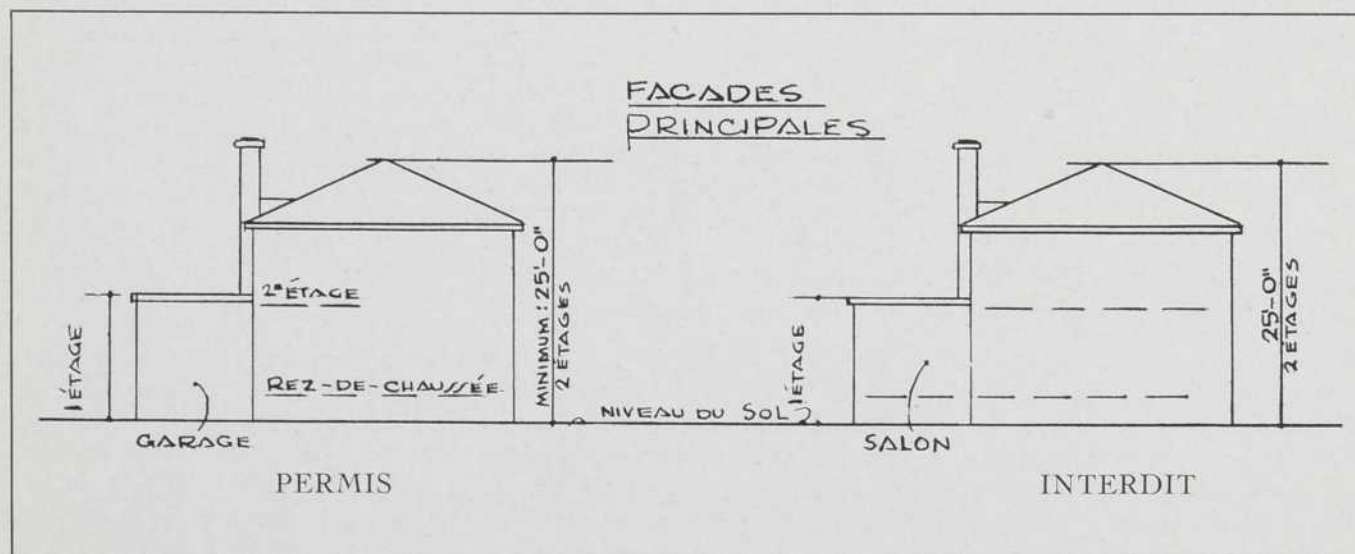
L'étude de ces dispositions a révélé qu'elles avaient été établies autrefois dans le but d'empêcher la construction de certains bâtiments disgracieux à un étage et afin de conserver l'uniformité de hauteur dans les zones domiciliaires. Or, il est évident que ces exigences d'ordre esthétique sont aujourd'hui facilement discutables. D'abord, un bâtiment à un étage n'est pas nécessairement

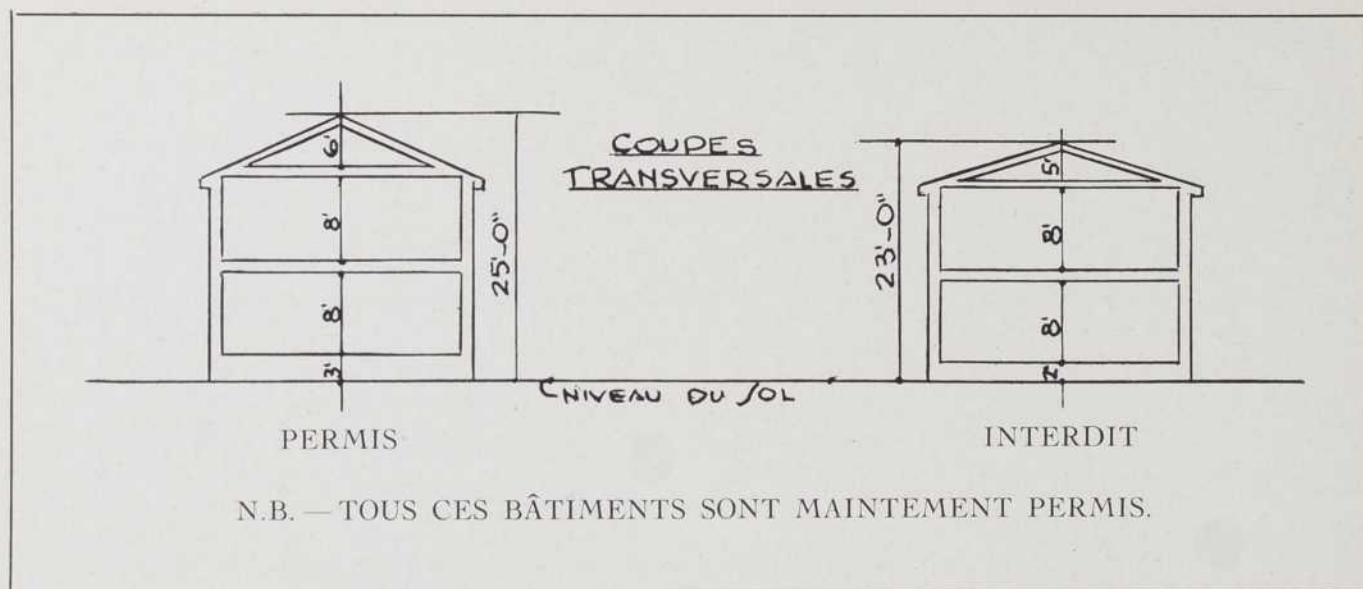
disgracieux ; on en connaît de très beaux, et, ensuite, il n'est pas toujours recommandable de conserver l'uniformité de hauteur dans une zone d'habitation ; en urbanisme, on conseille même souvent de s'abstenir de cette pratique, surtout dans les zones de maisons unifamiliales ou bifamiliales isolées ou jumellées où on tend plutôt à conserver une certaine unité dans l'architecture d'un groupe de bâtiments, ce qui est plus logique.

Toutefois, il était vain de vouloir satisfaire ces exigences par une simple modification de règlement, car on conçoit facilement que l'application de ces principes



INTERDIT





de hauteur et d'uniformité entraînent des études de longue haleine où interviennent tour à tour des facteurs comme le lotissement, l'ensoleillement, le groupement d'habitations du même type, etc.; en somme, des études se rattachent au plan directeur définitif.

Il était tout de même opportun de modifier, dans les règlements actuels, ce qui était de nature à augmenter inutilement le coût de la construction et à enlever de la souplesse aux plans. Ainsi, la hauteur minimum de vingt-cinq pieds, dans le cas de petites maisons unifamiliales, était arbitraire et parfois excessive, car elle obligeait, pour atteindre le minimum requis, à donner une grande hauteur aux étages ou au toit. Pour corriger cet état de choses, il fallait, en conservant l'exigence de deux étages, faire disparaître la stipulation qui fixe une hauteur minimum. Il n'était pas nécessaire d'en déterminer une nouvelle, car les règlements généraux, notamment les règlements provinciaux d'hygiène, requièrent une hauteur minimum de huit pieds pour chaque étage, ce qui, compte tenu de l'épaisseur qu'il faut nécessairement donner aux planchers, aux plafonds et au toit, rend impossible la construction de maisons de moins de vingt et un à vingt-deux pieds de

hauteur (consulter l'annexe ci-jointe).

Le règlement avait parfois des résultats inattendus, comme on le voit par la stipulation relative aux dépendances. Il était loisible, par exemple, de flanquer la façade, d'un côté ou de l'autre, d'un garage à un étage; mais, on ne pouvait, sans contrevenir au règlement, installer, dans un prolongement de forme extérieure absolument identique et construit exactement au même endroit, un salon, une salle à manger ou toute autre pièce (voir le croquis ci-joint). Aussi, cette prescription empêchait-elle l'utilisation, dans notre ville, de nombre de plans préconisés par l'Administration nationale du logement.

Après étude de la question et examen de divers cas d'espèce, il paraissait qu'il fallait corriger les règlements sous ce rapport, en permettant qu'une partie du rez-de-chaussée ne soit pas surmontée d'un étage, cette partie du rez-de-chaussée pouvant être fixée à 40 pour cent de la superficie totale de la maison.

Les règlements de Notre-Dame-de-Grâces et de Mont-Royal stipulaient également une hauteur minimum à l'égard de chacun des étages des habitations. Dans le cas des maisons d'appartements

et des plain-pied, la hauteur exigée pour le rez-de-chaussée était de neuf pieds et demi, et pour les étages supérieurs, de neuf pieds; d'autre part, dans les maisons à un ou deux logements, le rez-de-chaussée devait avoir neuf pieds, et l'étage supérieur, huit et demi.

Ces dispositions étaient d'application difficile depuis que les règlements provinciaux d'hygiène avaient établi, pour chacun des étages, une hauteur minimum de huit pieds; ce minimum correspondait d'ailleurs à celui de l'Administration nationale du logement et à celui des autres provinces canadiennes. Aussi bien, était-il opportun de supprimer la disposition concernant la hauteur des étages dans le règlement de ces quartiers, d'autant qu'il en résulterait des économies sensibles pour le constructeur, plus d'uniformité et, en même temps, plus de souplesse dans les plans. D'accord sur ces différents sujets, avec ses architectes conseils, la Commission d'urbanisme et les conseillers des quartiers concernés, le service d'urbanisme a préparé des modifications dans le sens de ce qui a été précédemment exposé. Ces changements ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil à sa séance régulière du 10 septembre 1945.

1. — ENDUITS D'ASPHALTE

L'asphalte sous sa forme la plus moderne. Ne coulera pas en temps chaud. Ne craque pas, ne se fendille ni se carbonise. Danger d'incendie éliminé. Aucun outillage spécial requis. Durera plus longtemps que toute autre forme de revêtement bitumineux exposé aux intempéries.

2. — CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT

La dernière méthode en fait de chauffage. Élimine les courants d'air, distribue la chaleur également dans la pièce, est propre, économique. Détails sur l'installation de ce système au moyen de tuyau soudé.

3. — LES MAISONS EN BÉTON

Pourquoi les gens aiment les maisons de béton, comment on peut réaliser des résidences confortables, propres, individuelles, d'une architecture jolie avec le béton. Détails sur la construction des maisons résidentielles en béton.

4. — L'ISOLATION

Récents emplois des planches-murales et de la laine isolante dans des constructions de résidences privées et édifices publics. Usages divers auxquels se prête la planche-murale isolante.

5. — CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

Particularités du système de chauffage automatique, son efficacité, l'économie à réaliser. Détails sur l'installation des appareils pour chauffage industriel et domestique.

6. — LE VERRE À FENÊTRE ISOLANT

Le confort, la commodité et l'économie du verre à fenêtre isolant contre le froid et la chaleur. Comment il permet d'obtenir beaucoup plus de lumière en rendant possible des fenêtres très grandes.

7. — TOITURES MEMBRANÉES

Devis et renseignements sur l'application des toitures en goudron et gravier, en asphalte membrannée, les toitures inclinées, etc. Les matériaux qui entrent dans leur installation et le rendement que l'on peut en attendre.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MATÉRIAUX

Adressez le coupon ci-dessous pour recevoir les derniers renseignements disponibles sur les matériaux décrits dans cette page. Aucune obligation, pour vous, ce service est GRATUIT.

La grande demande d'informations que nous recevons occasionne un délai inévitable. Nous assurons nos lecteurs qu'ils recevront sûrement les renseignements demandés et les prions de bien vouloir être patients.

8. — L'AIR CLIMATISÉ

Les avantages du système de climatisation de l'air, comment il purifie l'atmosphère, contrôle l'humidité, donne une température uniforme et confortable l'année durant.

9. — CHARPENTES MÉTALLIQUES

Leur utilité et les avantages à en retirer. Comment les charpentes métalliques peuvent influencer la durée et le coût final d'un édifice industriel, commercial ou résidentiel.

10. — FILTRATION DE L'EAU

Système commode et économique d'assainir l'eau rapidement et avec sûreté. Ce système est tout désigné partout où l'eau est distribuée sous pression.

11. — LA PIERRE DANS LA CONSTRUCTION

L'économie, la beauté et la durabilité de la pierre dans tous les genres de construction. Usages extérieur et intérieur. La maniabilité de la pierre et comme elle rehausse la valeur des constructions.

12. — LE PLASTIQUE ET SES USAGES

Le plastique est entré dans la construction moderne. Il sert à divers usages et partout il ajoute de la beauté. Comment il peut être employé dans des cas particuliers, et sa facilité d'installation.

13. — MAISONS DE BRIQUE

La brique sert depuis toujours dans la construction des résidences et des édifices publics. Comment on peut construire une maison toute de briques. Un exemple intéressant. Comment on obtient de la beauté par un emploi judicieux de la brique.

14. — LE BLOC DE VERRE

Les constructions de tous genres peuvent avoir recours au bloc de verre pour obtenir plus de lumière, économiser du chauffage, diminuer les frais d'entretien. Diverses applications récentes.

15. — EMPLOI UNIVERSEL DU CIMENT

Partout, dans toutes les constructions, à la ville et à la campagne, le ciment sert à de multiples usages. Comment on peut et doit s'en servir et le préparer pour divers emplois.

— coupon —

ARCHITECTURE, BATIMENT, CONSTRUCTION,
510, édifice Keefer, Montréal.

Veuillez me donner les renseignements offerts sur les matériaux suivants : (indiquez les numéros).....

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Firme ou profession.....

OPINIONS DE NOS LECTEURS

UNE HEUREUSE INITIATIVE

...Je profite de l'occasion pour féliciter votre direction de cette heureuse initiative dont le monde de la construction avait besoin.

A. B. Comeau, Ent. Gen.
Farnham Construction Co.

MÉRITE L'ENCOURAGEMENT

Mes félicitations aux promoteurs de cette nouvelle revue qui trouvera sa place parmi notre population. Puisse-t-elle recevoir l'encouragement de ceux qui peuvent contribuer à son succès...

Albert Leclerc, arch.
Rimouski.

you and your Conseil d'Aviseurs upon such an attractive edition and wish you success for the future in the good work you have undertaken.

Jerome Spence, arch.
Montreal.

COMBLE UNE LACUNE

Il me fait réellement plaisir de constater qu'une revue du genre de la vôtre pour la promotion d'intérêts techniques paraîtra enfin dans le Québec. Nous devons vous féliciter de ce beau geste et vous souhaiter tout l'encouragement voulu...

Jean J. Samson, M.E.I.C.,
La Tuque.

BELLE TENUE

Sincères félicitations et meilleurs souhaits. Très belle tenue.

J.-Berchmans Gagnon, arch.,
Thetford Mines.

BONNE RÉCLAME

...Je suis persuadé qu'une telle publication va être non seulement d'un intérêt éducatif envers le public mais aussi une bonne réclame pour notre profession...

Paul Fleury, arch.,
Outremont.

GRANDE UTILITÉ

...Il n'y a pas de doute que cette revue sera d'une grande utilité pour nous, du domaine de la construction.

Maurice Talbot, Limoilou.

SUCCÈS ASSURÉ

...Je suis persuadé que vous aurez un grand succès et je tiens à vous dire combien j'apprécie la belle présentation.

Hector-F. Beaupré, I.C.,
Montréal.

DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Monsieur Saint-Laurent désire vous féliciter pour votre intéressante réalisation et formuler ses meilleurs vœux pour son succès.

Maurice Bernier,
Secrétaire particulier.

À UN LECTEUR DE QUÉBEC

Je vous en prie, messieurs !... Nous vous remercions pour votre excellente suggestion. Vous constaterez que nous en avons pris note.

Les éditeurs.

IMMENSE SERVICE

A titre de préposée à la Procure générale, révérende Sœur Supérieure m'a remis le premier numéro de votre si intéressante et instructive revue. Je souhaite à votre œuvre tout le succès que vous désirez et l'immense service que nous en attendons.

Sœur Marie-Ludovica,
Maison-Mère des SS. de Ste-Anne,
Lachine.

EXCELLENT TRAVAIL

...Je tiens à vous féliciter pour l'excellent travail que votre revue représente.

Gabriel Rousseau, I.C.,
Montréal.

« GOOD WORK »

It was with the keenest interest and pleasure that I received a copy of « Architecture » through the mail and I must congratulate

Nous publions dans cette page les opinions, commentaires et critiques que nous recevons de nos lecteurs sur ARCHITECTURE, Bâtiment, Construction, ainsi que sur tout sujet touchant le domaine de la construction.

Une nouvelle architecture

« Établir l'ordre, créer de la beauté, rendre la vie meilleure dans l'habitation et nos villes, tel est le rôle de l'architecte », déclarait récemment, monsieur Ralph Walker, éminent architecte new-yorkais devant les membres de l'Association des architectes de l'Ontario.

« Ce rôle confère aux architectes l'obligation de rendre nos villes plus agréables. Ils doivent exercer leur influence heureuse même sur les artisans qui construisent nos demeures. C'est d'ailleurs aux architectes d'hier que l'on doit les belles villes d'aujourd'hui où les citoyens vivent heureux et en bonne santé. L'architecte peut et doit exercer son influence dans la reconstruction de nos villes et de nos habitations. »

« La deuxième grande guerre, dit monsieur Walker, a mis fin à l'ère née après le premier conflit mondial et a préparé une évolution nouvelle en architecture. La disparition des styles baroques a fait place à une architecture austère dépourvue de tout ornement mais, dans certains cas, la nudité qui a résulté de cette tendance porte à penser que les créateurs de ces œuvres avaient été mal inspirés. »

« La cité est avant tout humaine, » souligne l'éminent architecte, « et la matière ne doit compter qu'en second lieu. L'homme désire vivre dans un milieu qui convient à ses intérêts, à ses goûts et à ses besoins. On cherche aujourd'hui à construire pour la famille et la conception des habitations en série fait place à une idée plus heureuse où la variété, les besoins de la famille et les relations sociales entrent en ligne de compte. »

BULLETIN DU MOIS

L'architecture est un art politique

Le doyen du Graduate School of Design de l'Université de Harvard, monsieur Joseph Hudnut, conférencier d'honneur au banquet annuel de l'Institut, a démontré comment la cité avait échappé au contrôle de l'esprit et était devenue une prison, condamnant l'humanité à la routine, faisant de l'homme l'aliment de la machine. Monsieur Hudnut a souligné le rôle que jouerait l'architecture et l'architecte dans l'orientation nouvelle qu'a prise la civilisation à cette époque grandiose de l'histoire du monde où tout est à reconstruire à neuf. Les architectes seuls ne pourront redonner aux villes le rôle qu'elles jouaient autrefois, mais leur influence sera très grande dans la reconstruction du monde qui commence.

NOTRE COUVERTURE DE JANVIER



L'illustration de notre couverture de janvier intitulée « Beau type d'architecture canadienne » représentait une résidence de Ville Mont-Royal, œuvre de monsieur D. Jérôme Spence, architecte de Montréal, F.R.A.I.C.

La construction trop coûteuse

Une conférence sur les problèmes actuels de la construction a été tenue au milieu de février à Ottawa où des représentants des employeurs et des employés de l'industrie s'étaient réunis. Une meilleure distribution des matériaux est nécessaire, a-t-on déclaré au cours de cette réunion, et le public est convaincu que le coût actuel de la construction est trop élevé. Un demi-milliard de travaux de construction doit être entrepris cette année si l'on veut que l'économie de la nation revienne à la normale.

Monsieur Albert Deschamps, président de l'Association canadienne de la construction a déclaré que le public désire de l'efficacité et de la valeur pour l'argent qu'il dépense. Monsieur Deschamps s'est dit en faveur d'une meilleure qualité dans la construction.

Rôle économique, moral et social de l'architecte

Lors du banquet annuel qui a marqué la fin du congrès de l'Institut royal d'Architecture, tenu à Québec, monsieur Adélard Godbout a montré l'estime qu'il porte aux architectes en soulignant le rôle magnifique de cette profession. Le rôle de l'architecte est non seulement économique, dit l'ancien premier ministre de la province, il est aussi moral et social. La tâche de l'architecte est de représenter les traditions et les aspirations d'un peuple, comme ses qualités, et de placer les valeurs spirituelles avant les valeurs matérielles. L'honorable Godbout a félicité les architectes de la province de Québec en particulier pour le mouvement qu'ils avaient lancé sous son administration, en vue de conserver aux habitations québécoises, leur style français.

DE GRANDS PROJETS A RÉALISER

Devant les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent, le lieutenant-colonel J.-Lucien Dansereau, i.e. a prononcé récemment une causerie, sur les travaux à exécuter à Montréal et dont la nécessité se fait sentir depuis des années. Les trois grands projets qui ont fait le sujet de la conférence de monsieur Dansereau sont bien connus : la construction d'un centre civique, l'amélioration des conditions de transport au moyen d'un métro, la canalisation du Saint-Laurent pour le progrès du port de Montréal.

Le lieutenant-colonel Dansereau a déclaré que ces grands travaux destinés à assurer le progrès du pays seront exécutés s'ils sont d'intérêt public et si un groupe d'individus, tout en faisant œuvre utile, y trouve son intérêt personnel. C'est là l'histoire de nos chemins de fer, de nos pouvoirs hydrauliques de, nos industries, dit le conférencier, et c'est l'entreprise privée qui trouvera l'autorité créatrice capable de mener à bonne fin ces grands projets.

MEMOIRE DE LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES

La ligue des propriétaires de Montréal a fait tenir récemment aux autorités municipales un mémoire contenant sept suggestions tendant à augmenter le nombre trop restreint des propriétaires dans Montréal, en changeant les règlements désuets de la construction et en diminuant le fardeau trop lourd des taxes.

Ce mémoire suggère la codification des règlements et leur simplification ; d'accorder la permission à l'ouvrier habile, sans carte de compétence, de construire lui-même sa maison, exception faite pour la plomberie et l'électricité ; d'encourager la construction par la vente, dans des zones déterminées, de terrains à un dollar avec condition expresse de construire, dans le délai d'un an, une maison à deux étages ; que la ville fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour la levée au plus tôt possible des restrictions sur les matériaux.

Au chapitre de la taxation, on suggère de soulager le propriétaire de 50% de la taxe scolaire et l'imposition d'une taxe de 4% sur les loyers, à être payée par les locataires. On est d'avis que, de cette façon, les locataires contribueraient directement, comme les propriétaires, à défrayer le coût des services municipaux dont ils bénéficient.

Le rapport de la Ligue souligne que chacun sera plus désireux de devenir propriétaire lorsque cela deviendra plus intéressant.

REVUE DE L'ACTUALITÉ

CONFÉRENCIER A L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Monsieur George E. Campbell, de la Sun Life Assurance Company de Montréal, a prononcé devant les membres de l'Association des architectes de la province de Québec lors du dîner annuel une causerie fort appréciée sur les moyens de financer la construction des résidences à



M. George E. Campbell

loyers modiques. Monsieur Campbell a expliqué la procédure suivie pour obtenir les capitaux nécessaires dans les projets d'habitations ouvrières, les avantages d'édifier ce genre de construction, et il a donné des renseignements qui ont intéressé tout son auditoire.

LE LOGEMENT ET LE RÉTABLISSEMENT DES VÉTÉRANS

Le président de la Légion canadienne, monsieur Henri Gonthier a déclaré récemment au cours d'une émission radio-phonique que le logement est le problème le plus important dans le rétablissement des vétérans. Tous les moyens pris par les autorités fédérale, provinciale et municipale pour aider au retour à la vie civile des anciens combattants sont handicapés par le manque d'habitations. Il faudra d'ici l'hiver prochain, construire des milliers de maisons dit le président de la Légion et tous les citoyens doivent faire leur part pour la solution de ce problème, le plus pressant de l'heure.

RÉUNION ANNUELLE DE L'INSTITUT DES INGÉNIEURS

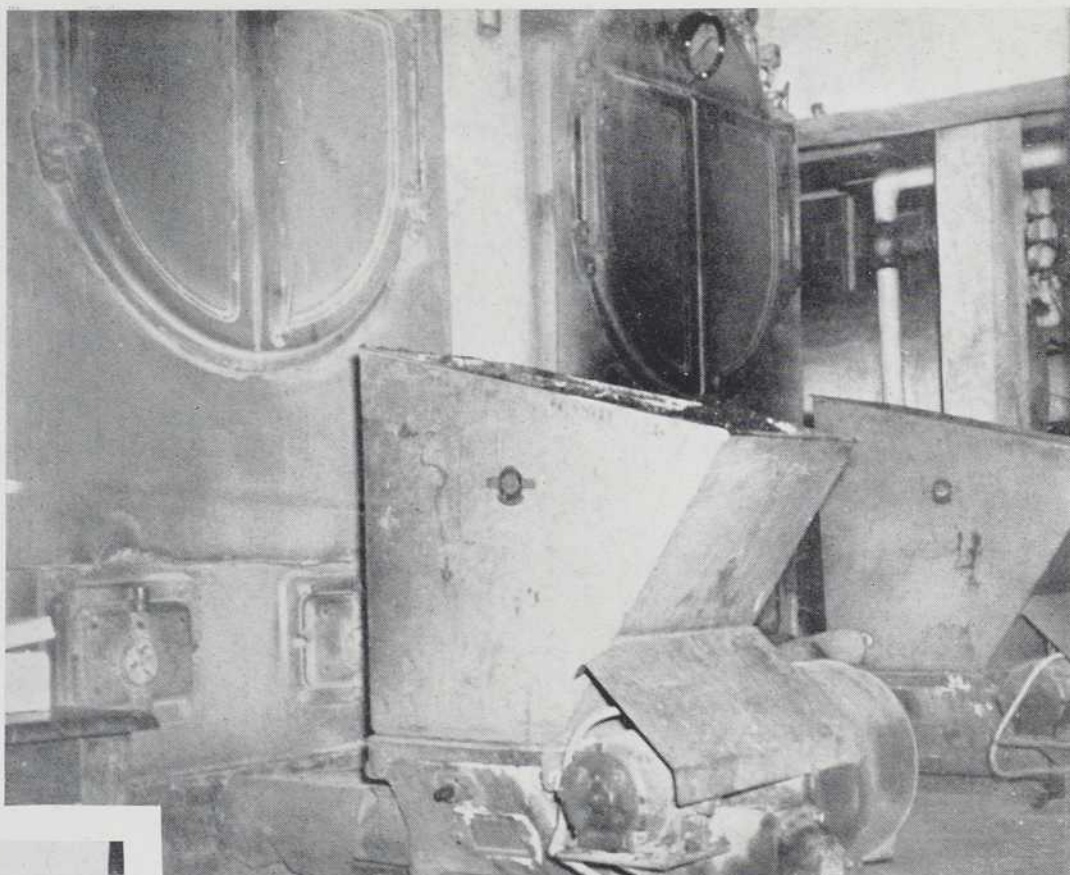
La soixantième réunion annuelle des ingénieurs canadiens a été tenue au début de février à Montréal. Des ingénieurs de toutes les parties du pays ont pris part à ce congrès au cours duquel on a étudié tous les problèmes d'après-guerre particulier au domaine du génie sous toutes ses activités. Nous rapporterons dans notre prochain numéro les résultats des travaux.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION EN RUSSIE

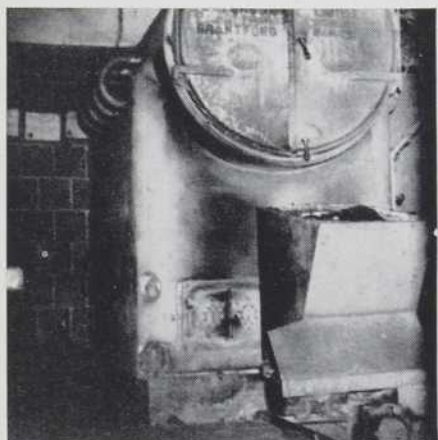
Le comité américain-russe formé pour l'étude des conditions de la construction en Russie en comparaison de l'industrie américaine vient de publier son rapport. Cette publication de 200 pages couvre les quatre sujets suivants : l'organisation de l'industrie de la construction, la pré-fabrication, les édifices industriels, les commodités dans la petite habitation. C'est le premier rapport jamais présenté sur la construction en Russie soviétique et sur les méthodes adoptées pour accélérer la reconstruction des régions dévastées. Des copies de ce rapport peuvent être en écrivant à notre revue.

M. JACQUES GRÉBER AU CONGRÈS DE L'I.R.A.C.

Monsieur Jacques Gréber, éminent architecte-urbaniste français, de qui le gouvernement canadien a retenu les services comme conseiller dans l'élaboration du plan d'ensemble de la capitale du pays, a prononcé une intéressante causerie lors du congrès de l'Institut royal d'architecture du Canada, tenu récemment à Québec. Monsieur Gréber a souligné le rôle qu'il jouerait dans la création du plan qui sera la réalisation des architectes canadiens qui y prendront part. La création d'un plan gigantesque comme celui de faire de la capitale et des environs un monument commémoratif aux morts de la guerre demande une juste vue de l'œuvre à réaliser et il importe de se placer au-dessus de toutes considérations locales ou particulières. Ce sera le rôle éminent du grand architecte et urbaniste français de diriger le projet vers cet idéal.



Vue de l'un des énormes souffleurs du système de ventilation de l'hôpital.



Vue de l'une des chaudières et du chauffeur automatique qui l'alimente.

CHAUFFAGE ET VENTILATION A L'HOPITAL MILITAIRE DE STE-ANNE DE BELLEVUE, QUE.

Hector Groulx Enr'g. a exécuté d'une façon experte l'installation des systèmes de chauffage et de ventilation à l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue. Nos illustrations font voir quelques aspects de ce travail. Hector Groulx Enrg. est reconnu à juste titre parmi les plus importants entrepreneurs en PLOMBERIE, CHAUFFAGE et VENTILATION dans la province de Québec. Les connaissances de nos techniciens jointes à l'expérience de notre personnel assurent satisfaction absolue à nos clients.

Nous sommes à votre disposition pour renseignements et estimés.

HECTOR GROULX ENR'G.

G. ST-LAURENT

1638 ouest, rue Notre-Dame

Montréal

Wellington 1520 — DUpont 1046



CHARPENTE METALLIQUE

exécutée pour Catelli Food Products Limited, Montréal, par Lord & Cie.
Cadre rigide d'une portée de 40' avec espacement de 20', toiture en bois laminé.

INGÉNIEURS ET
ENTREPRENEURS

en

CHARPENTES
MÉTALLIQUES

L'emploi de ces cadres métalliques avec toitures en bois laminé est un système des plus économiques, applications possibles jusqu'à 100' de portée. Lord & Cie, spécialistes en charpentes métalliques, ont été les pionniers dans ce genre de toiture. Quels que soient les problèmes techniques que vous ayez à résoudre, la Cie Lord met à votre service, sans aucun frais de votre part, un personnel technique compétent qui vous fournira les renseignements désirés.

LORD & CIE

L I M I T É E

4700, rue Iberville

MONTRÉAL

Tél. : FALKirk 3048